

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DU TERRITOIRE  
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**

**Séance du 12 octobre 2016**

Le 12 octobre 2016 à 18h15, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Monsieur Giovanni SCHIPANI a été désigné secrétaire de séance.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Pascal AGOSTINI ; Philippe AMY ; Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI ; Patrick ARNOUX ; Sophie ARTARIA-AMARANTINIS ; Sylvia BARTHELEMY ; Alain BOUTBOUL ; Laurent COLOMBANI ; Pierre COULOMB ; Bernard DESTROST ; Antoine DI CIACCIO ; Sylvie FANEGO ; Daniel FONTAINE ; Bruno FOTI ; Danièle GARCIA ; Gérard GAZAY ; Sylvia DERAÏ-GIMBERT ; Denis GRANDJEAN ; Alain GREGOIRE ; Magali GIOVANNANGELI ; Stéphanie HARKANE ; Muriel HENRY ; André JULLIEN ; Michel LAN ; Jeannine LEVASSEUR ; Rémi MARCENGO ; David MASCARELLI ; Yves MESNARD ; Pierre MINGAUD ; Véronique MIQUELLY ; Léo MOURNAUD ; Patrick PIN ; Patricia PELLEN ; Serge PEROTTINO ; Christiane PETETIN ; Christine PRETOT ; Monique RAVEL ; Raymond ROCCHIA ; Vincent RUSCONI ; Albert SALE ; Giovanni SCHIPANI ;

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Alain ROUSSET représenté par Gérard GAZAY  
Madeleine VAICBOURDT représentée par Serge PEROTTINO  
Jocelyne MARCON représentée par Rémi MARCENGO  
Patrick BIAVA représenté par David MASCARELLI  
Maurice CAPEL représenté par Monique RAVEL  
Hélène TRIC représentée par Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI  
Hélène LUNETTA représentée par Magali GIOVANNANGELI  
Mohammed SALEM représenté par Vincent RUSCONI  
Robert MIECHAMP représenté par Raymond ROCCHIA  
Danièle GIRAUD représentée par Danièle GARCIA  
Danielle MENET représentée par Jeannine LEVASSEUR  
Geneviève MORFIN représentée par Léo MOURNAUD  
France LEROY représentée par Bernard DESTROST  
Dominique HONETZY représentée par Muriel HENRY  
Christophe SZABO DE EDELENYI représenté par Véronique MIQUELLY  
Sophie ARTARIA-AMARANTINIS représentée par Giovanni SCHIPANI  
Julie GABRIEL représentée par Laurent COLOMBANI  
Joëlle MELIN représentée par Alain GREGOIRE

**Etaient absents ou excusés Mesdames et Messieurs :**

Joëlle MELIN

**CT4/121016/3**

**Sur le rapport de Sylvia BARTHELEMY**

**Approbation de la participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au financement du CRIGE-PACA**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20161012-CT4-121016-3-DE Date de télétransmission : 10/11/2016 Date de réception préfecture : 10/11/2016
---

Les services rendus par le CRIGE-PACA depuis son origine à l'ensemble des EPCI de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur et donc de la Métropole, et l'évolution de ses missions au profit de ces derniers, en particulier sur la diffusion de données géographiques à grandes échelles a engagé les EPCI à participer au financement de cette structure.

Il est proposé de poursuivre la participation financière demandée aux structures antérieures composant la Métropole, afin de garantir une continuité de services et de diffusion de données géographiques sur le périmètre géographique du nouveau territoire constitué.

En conséquence, il est proposé que le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile donne un avis favorable à sa participation financière auprès du CRIGE-PACA, pour l'année 2016, à l'instar des autres Conseils de Territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, dans la mesure où cet organisme constitue un relais stratégique pour l'amélioration de la connaissance de notre territoire dans son ensemble et l'aide à la remontée des données géographiques vers les niveaux nationaux et européens dans le respect des réglementations (cf. notamment INSPIRE) et dans un contexte d'ouverture des données (Open data).

Cette participation financière du Conseil de Territoire sera effectuée sur la base d'un montant identique à celui accordé en 2015, soit 10.500 euros.

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire de donner un avis favorable à la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° CT4/230316/1 portant élection de la Présidente du Conseil de Territoire ;
- Le projet de délibération portant sur la participation financière de la Métropole au CRIGE-PACA.
- La saisine du Conseil de la Métropole du 30 septembre 2016.

#### **Considérant**

- Que le Conseil de Métropole envisage d'adopter une délibération portant sur sa participation financière au CRIGE-PACA ;
- Que le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile doit émettre un avis sur ce projet de délibération.

**Où il le rapport ci-dessus,**

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20161012-CT4-121016-3-DE Date de télétransmission : 10/11/2016 Date de réception préfecture : 10/11/2016
---

**Article unique :**

De donner un avis favorable à la participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au financement du CRIGE-PACA.

**Avis favorable**

Certifié Conforme  
La Présidente du Conseil de Territoire

Sylvia BARTHELEMY



Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20161012-CT4-121016-3-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2016  
Date de réception préfecture : 10/11/2016